



Vous avez reçu cet avis dans votre boîte aux lettres ?

La Sécurité publique effectue régulièrement des contrôles sur le territoire communal afin de s'assurer que les haies, arbustes et arbres bordant le domaine public sont correctement entretenus et ne gênent ni la visibilité, ni la sécurité, ni la circulation des usagers.

Si vous recevez cet avis dans votre boîte aux lettres, cela signifie qu'une intervention est requise au niveau de votre végétation. Vos haies, arbustes ou arbres peuvent notamment déborder sur le domaine public ou nécessiter une taille afin de respecter les prescriptions en vigueur.

Nous vous invitons donc à intervenir dans les meilleurs délais afin de garantir un passage dégagé et une bonne visibilité pour l'ensemble des usagers de la route, notamment les piétons, les cyclistes et les automobilistes.

L'entretien régulier de la végétation contribue à la sécurité de tous et permet d'éviter toute gêne pour la circulation ou la visibilité sur le domaine public.

Nous vous remercions par avance pour votre collaboration et votre compréhension.

La Sécurité Publique

Commune
YVONAND

AVIS

DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE

Lors de notre passage,
nous avons constaté que
vos haies, arbustes ou arbres
débordent sur le domaine public
ou ne respectent pas
les hauteurs légales.

→ Nous vous prions de bien vouloir
faire le nécessaire dans les meilleurs délais.

! POUR LA SÉCURITÉ DE TOUS
La végétation ne doit pas
gêner la circulation ni la visibilité.

i Sécurité publique
Avenue du Temple 8 – 1462 Yvonand
024 423 32 40
securite.publique@yvonand.ch